



Conseil d'établissement primaire et secondaire de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice



Procès-verbal

Séance du mardi 30 mai 2023 à 20h00

Réfectoire du collège de La Planta, Chavannes-près-Renens

Présences :	M. Jean CEPPI – Mme Anne MERMINOD – Mme Florence POJER – M. Bertrand DE RHAM – Mme Yasmine BOOLAKEE BETTEX – Mme Mirela VERSCHUEREN – M. Rabia AMOR – M. Dimitri TORREGROSSA – M. Neal GAUVIN – M. Vincent JOST – Mme Jeanne LIEVENS – Mme Cécile MATHOU – Mme Alexandra MONNOT – Mme Stefania HOFMANN – Mme Janik ALTHAUS – M. Stéphane GABRIEL – M. Robin NICHELE –
Excusés :	M. Amaury DAELE - M. Christophe DONY
Absents :	Mme Ilaria PRETELLI
Invités :	-
Procès-verbal :	Danielle Menoud

1. Accueil

M. Jean CEPPI ouvre la séance, il souhaite la bienvenue à tout le monde pour cette nouvelle séance.

2. Liste de présence

Conformément à ci-dessus

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

4. Adoption du procès-verbal du 21 février 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Démissions et nominations des membres du Conseil d'Etablissement

Au vu des démissions enregistrées précédemment :

- Mme Yasmine BOOLAKEE BETTEX (quart-parents d'élèves) a été élue par une assemblée extraordinaire des parents d'élèves le 30 mai 2023 à 19h30.
- M. Neal GAUVIN rejoint le quart des représentants des milieux et des associations (« société civile ») ainsi que Mme Cécile MATHOU (membre APE) et Mme Jeanne LIEVENS (animatrice socio-jeunesse à Chavannes-près-Renens)

6. Choix des congés de l'année scolaire 2023 – 2024

Les dates proposées sont :

- Mercredi matin 8 mai 2024, veille de l'ascension
- Vendredi après-midi 28 juin 2024, veille des vacances scolaires d'été.

Il n'est pas autorisé avant ou après les vacances (sauf été), ni durant les fériés. Mme Anne MERMINOD, Municipale, se demande si c'est une obligation de donner un congé supplémentaire. Il est noté que le règlement prévoit à l'article 26 : « ... il peut... b) accorder au maximum deux demi-journées de congé. Il en informe le département. »

M. Dimitri TORREGROSSA propose le ½ jour en décembre avant la fin d'année calendrier.

Mme Yasmine BOOLAKEE intervient au sujet des deux demi-journées de congé qui peuvent être octroyées à l'ensemble des établissements de la commune. Elle fait remarquer que beaucoup de parents se plaignent du fait que cette année encore le mercredi matin précédent le jeudi de l'Ascension ait été décrété demi-journée de congé. En résumé, beaucoup de parents doivent s'organiser pour la prise en charge de leur enfant et pour beaucoup, payer une structure ou une tierce personne pour ce faire, coût pour certains ménages qui n'est pas négligeable. Mme BOOLAKEE demande dès lors si la Commune ne pourrait pas mettre en place une prise en charge des élèves aux frais de la collectivité.

M. Jean CEPPI, Municipal, intervient et relève qu'il pourrait être demandé à la Commune, voire au service de la Cohésion sociale d'organiser cette prise en charge. M. Jean CEPPI va se renseigner à ce sujet et revenir au Conseil d'établissement.

M. Vincent JOST propose la veille de l'Ascension ou le vendredi avant le Jeûne fédéral. Il propose le statu quo pour cette année et qu'une enquête/sondage auprès des parents afin de savoir quels sont les jours qui « arrange » le mieux les parents.

Mme Mirela VERSCHUEREN trouve dommage que tous les enfants soient pénalisés.

Mme Florence POJER dit que l'école privée à Saint-Sulpice organise une aide aux parents.

M. Jean CEPPI, Municipal, propose que la commune pourrait organiser des activités pour les enfants ces jours-là.

Premier vote : donner 2 ½ jours de congé : accepté à la majorité

Deuxième vote :

mercredi 8 mai 2024 : accepté à la majorité
vendredi 28 juin 2024 : accepté à la majorité.

Ces dates seront envoyées à la DGEO ainsi qu'aux instances scolaires.

La question de ces dates demande un sondage pour l'année prochaine. M. Vincent JOST propose de le faire. M. Jean CEPPI demandera à M. Eduardo CAMACHO-HÜBNER, Municipal de la Cohésion

sociale, qu'il demande aux structures s'il y a des demandes supplémentaires ces jours-là. M. Bertrand DE RHAM souligne qu'il faut avoir un consensus entre les communes alentours afin d'être cohérents. Mme Anne MERMINOD, Municipale, rapporte que la veille de l'Ascension, le congé est apprécié car il n'y a pas beaucoup de jours de congé entre les vacances de Pâques et les vacances d'été. M. Rabia AMOR dit que les enfants se posent la question du pourquoi certaines communes ont congé et d'autres pas (pour le 1^{er} mai par exemple).

7. Communication de la Direction

Mme Stefania HOFMANN, Directrice, annonce que pour les voyages d'étude : toutes les classes sont parties au moins une nuit. Tout s'est bien passé. Les voyages d'étude vont pouvoir se poursuivre. La question de la responsabilité envers les adolescents reste une problématique lors des voyages d'étude à l'étranger (en hôtel). M. Robin NICHELE, enseignant, confirme que ça s'est bien passé à Lucerne. Les camps continuent à se dérouler comme d'habitude.

Le Conseil communal de Chavannes-près-Renens a accepté un crédit d'étude pour que les élèves, du collège de la Plaine qui sera réhaussé et transformé, puissent être transférés dans un bâtiment modulaire (pas des protakabins). Merci au Conseil communal. Le bâtiment modulaire sera conservé éventuellement pour accueillir les élèves en attendant la réalisation du collège de l'est de la commune. Mme Cécile MATHOU demande si les accueils parascolaires et le réfectoire seront également transférés dans le bâtiment modulaire. Il lui est répondu que pour ces deux entités, l'accès par le côté du bâtiment, côté piste de course, seront maintenus. Il y aura néanmoins quelques déplacements du PPLS, peut-être au nord de la commune.

Les Promotions 2023 auront lieu le jeudi 29 juin à 9h30 au collège de la Concorde toutes les classes ensemble car il n'y aura « que » 100 élèves. Le Conseil d'établissement est cordialement invité.

8. Communications des Municipalités

M. Jean CEPPI annonce qu'un préavis pour la cour du collège de la Plaine sera présenté au Conseil communal de Chavannes-près-Renens le 15 juin 2023. Ces aménagements (si le Conseil accepte le préavis) seront effectués après les travaux du collège. Un processus participatif des élèves/parents, enseignants sera mis en place par le service des bâtiments.

Le cheminement entre le Parc Puidoux et le parc de La Planta à Chavannes a été remis en état par le Service de la voirie. La fin du sentier sera bientôt terminée. Merci à la Municipalité et la Voirie par M. Neal GAUVIN.

9. Communication des groupes représentés (communes, parents, organisations, école)

Quart Parents d'élèves : -

Quart Sociétés : en revenant sur le précédent PV, le questionnaire de satisfaction des réfectoires n'a pas encore été envoyé : cela est dû au changement du responsable du réfectoire. M. Jean CEPPI s'adressera au Municipal en charge de la Cohésion sociale en rapport avec les personnes de contact : pour St-Sulpice M. Vincent JOST et pour Chavannes, M. Neal GAUVIN. Il devrait être envoyé d'ici la fin d'année.

La Chasse aux œufs a eu lieu le 1^{er} avril pour l'APE. Des activités scientifiques en partenariat avec l'EPFL sont organisées pour les enfants. Le 29 juin à midi aura lieu le pic nic de fin d'année. Les membres du Conseil d'établissement sont invités au parc du Russel à Saint-Sulpice.

Mme Anne MERMINOD, Municipale, annonce que la commune de Saint-Sulpice s'est mise en contact avec les traiteurs des UAPE afin que ceux-ci fassent attention au sucre pour les desserts. Ils proposent désormais des yogourts ou des fruits.

Quart école : -

Quart commune : Rappel que le préavis pour le crédit de la « cour verte » du collège de la Plaine passera en séance du Conseil communal du jeudi 15 juin 2023.

10. Fixation de la date du prochain Conseil : le mardi 14 novembre 2023 à 20H00 à Saint-Sulpice

11. Divers et propositions individuelles

M. Neal GAUVIN a assisté à la présentation du Service de l'urbanisme, bâtiments et mobilité en avant-séance du Conseil communal de Chavannes-près-Renens le jeudi 11 mai sur la rénovation des collèges. Il a été agréablement surpris par la prise en considération de voies vertes.

Mme Stefania HOFMANN a fait une transmission à la Municipalité de Chavannes-près-Renens pour demander la pose de parcs à vélos et à trottinettes couverts. La demande est en cours.

Mme Alexandra MONNOT demande à pouvoir obtenir les en classements de la prochaine année dans le courant du mois de juin afin de pouvoir organiser la rentrée le plus vite possible. Il lui est répondu qu'ils seront transmis dès que possible.

Mme Mirela VERSCHUREN annonce que lors du Championnat annuel des jeunes scientifiques, une médaille de bronze et d'or a été remportée par les équipes d'enfants de Saint-Sulpice (catégorie poussins) à la fin du mois de février.

Aucun autre divers n'étant demandé, la séance est levée à 21h04.

Au nom du Conseil d'établissement scolaire
 primaire et secondaire
 de Chavannes-près-Renens et de Saint-Sulpice

Présidence :



Jean CEPPI

Secrétariat :



Danielle Menoud